

# Deux élèves de l'ICO de Bures distinguées

**C**aroline Castencau, étudiante à l'Institut et centre d'optométrie (ICO) de Bures-sur-Yvette, s'est vue décerner, le 12 janvier par Santéclair (société spécialisée dans la gestion du risque santé qui travaille pour les complémentaires), le prestigieux Prix du jeune optométriste de l'année, ainsi qu'un chèque de 2 000 euros. Ce prix lui a été attribué pour la qualité de son mémoire de fin d'étude dont la problématique était centrée sur l'action des jeux vidéo sur la vision.

*Caroline Castencau entourée de ses professeurs d'optométrie Laurent Tenner et Olga Prenat.*

Autre élève de l'ICO récompensée cette année, Pauline Caro, qui a reçu le Prix du stage attribué par le Conseil général de l'Essonne en décembre dernier. Dans le cadre de son BTS, elle a effectué son stage sous la tutelle de Vincent Andry, gérant de Romilly Optique, franchisé Optic 2000, lui-même ancien de l'ICO.

Cet établissement essonnien dispense un panel de formations en optique et en optométrie : préparation au BTS opticien lunetier à plein temps ou en alternance, licence professionnelle d'op-

tique professionnelle, formation continue destinée à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs des magasins d'optique, etc.

• *Institut et centre d'optométrie de Bures-sur-Yvette, tél. :*  
**01.64.86.12.12.**

*Internet :*  
**[www.ico.asso.fr](http://www.ico.asso.fr)**

